

## MON FRÈRE ET MON PÈRE SONT ALCOOLIQUES

---

Par dater91942 Postée le 18/04/2021 14:58

Bonjour, Je vous écris car je suis à deux doigts de craquer, je vous explique le contexte : Mon père est alcoolique depuis 30 ans, il n'a aucun contrôle sur lui-même et est d'une faiblesse inimaginable quand un verre d'alcool se trouve devant lui. Mon frère s'est mis à boire depuis quelques années déjà, n'assumant pas le fait d'être alcoolique il se sert de mon père comme réceptacle et lui donne de l'alcool fort tous les jours afin qu'il embête toute la famille et que toute l'attention soit portée sur lui. Quand on lui reproche ça, il se montre violent et va nier les faits (alors que multiples sont les preuves) et qui en plus ose se décharger de toute responsabilités. Mon père quant-à-lui est un clown qui vend sa dignité pour un simple verre d'alcool. Ma mère a tout essayé pour le faire arrêter : RDV chez le médecin, achat de bières sans alcool, disputes multiples quand il n'est pas alcoolisé, mais rien à faire. Je suis prêt à me blesser gravement devant eux pour qu'ils arrêtent tous les deux leurs c\*nneries pour de bon. Mon frère est un abruti pourri-gâté de 30 ans qui n'a aucune conscience de ce qu'il est en train de faire tandis que mon père est également un lâche qui, on dirait, a oublié qu'il avait des charges à payer. J'en suis carrément à penser que il vaudrait mieux que mon père tombe malade pour qu'il arrête, vous trouvez ça normal ?! Je m'inquiète vraiment pour ma mère qui elle est aussi à bout et se fait âgée, je refuse de partir de la maison et la laisser seule avec ces deux clowns. Etre violent avec eux deux ? Me barrer de la maison ? Convaincre ma mère de les laisser tomber et les laisser sombrer dans leurs vice ? Faire du chantage et me blesser pour qu'ils arrêtent ? Dites-moi ce que je devrais faire, je sais qu'un alcoolique ne peut changer que s'il le désire lui-même mais la situation est insupportable. Je vous en supplie j'ai besoin d'aide.

---

Mise en ligne le 20/04/2021

Bonjour,

Vous exprimez avec force votre désarroi et votre volonté d'agir pour que les difficultés de votre famille cessent, que votre père et votre frère se prennent en main dans la résolution de leurs problématiques. Les idées qui vous traversent comme susceptibles d'amorcer un changement pourraient être vaines et vous n'êtes pas sans le savoir. Nous ne pouvons pas vous encourager à exercer de la violence contre vous ou contre vos proches dans l'espoir de provoquer un "déclic", le pari semble des plus hasardeux. Il n'est pas évident non plus, tel que vous l'imaginez et même le souhaiteriez, que la survenue d'une maladie empêche les alcoolisations. Rien n'y personne ne peut amener quelqu'un qui n'en a pas le désir en effet à modifier un comportement, quel qu'il soit et quels que soient les moyens qu'un tiers y emploie.

Nos encouragements vont donc plutôt dans le sens de concentrer vos actions et vos efforts sur les moyens de vous préserver de cette situation, il n'y a que sur vous que vous puissiez très concrètement agir. Vous évoquez l'opportunité de quitter le foyer dans l'idée certainement de vous protéger de ce qui s'y passe. L'éloignement physique est parfois la seule solution en effet mais nous comprenons que ce puisse être douloureux et insatisfaisant par ailleurs, venant conforter un sentiment d'impuissance pourtant inhérent à ce type de situation.

Peut-être pourriez-vous vous accorder d'être accompagné dans ces réflexions et dans les choix que vous aurez à faire pour vous même. Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger, éventuellement être orienté vers des interlocuteurs de proximité. Nous sommes joignables au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat.

Avec tout notre soutien,

Cordialement.

---

### Autres liens :

- [Comment me faire aider ?](#)